

Si vous ne voyez pas ce message correctement, [consultez-le en ligne](#).



L'actualité de la Fédération Départementale
des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
N°28 - Août 2025

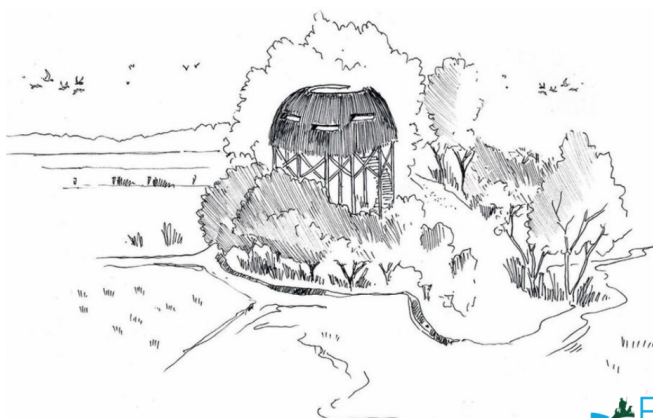
INFOS FDC 35

Un soutien de 50 000 € pour l' "Œil du Beugle" au Marais Noir

Grâce au soutien de la Fondation du Patrimoine, le Marais Noir de Saint-Coulban se dote d'un observatoire exceptionnel.

👁️ Préserver et partager la nature.

Avec l'appui de la Fondation du Patrimoine, la Fédération des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine lance la construction d'un observatoire au cœur du Marais Noir. Baptisé « l'Œil du Beugle », il permettra d'allier valorisation du paysage, protection écologique et accueil du public.



[👉 Découvrez cette belle initiative](#)

Modalités de chasse Gibier d'eau



Modalités de chasse

Gibier d'eau





2h avant le lever et 2h après le coucher du soleil



- **Ouvertures :**
 - **DPM** : 02 août 2025 à 6h
 - **DPF** : 21 août 2025 à 6h (*marais non asséchés, fleuves, rivières, étangs et nappes d'eau...*)
 - **Reste du territoire** : Ouverture générale le 21 septembre 2025



A compter du 12 janvier 2026, chasse autorisée uniquement sur les lieux autorisés à l'article 3.3 de l'arrêté préfectoral :

En zone maritime et dans les marais non asséchés, sur les fleuves, rivières, canaux, réservoirs, lacs, étangs et nappes d'eau.

- **Fermeture** : 31 janvier 2026

Tir au plomb interdit : obligation d'utiliser des munitions de substitution (grenaille d'acier, étain, cuivre, zinc, etc).

Tableau récapitulatif
PROVISoire
des ouvertures

[Je télécharge le tableau récapitulatif](#)

Chasse à la sauvagine : ce qui change pour la saison 2025-2026 !

Le gouvernement instaure des quotas de prélèvement (PMA) pour certaines espèces d'oiseaux migrateurs.

À retenir :

- **PMA** : 15 oiseaux / nuit / chasseur ne pouvant pas dépasser 25 par installations.
- **Espèces concernées** : canards de surface (chipeau, pilelet, siffleur, souchet, sarcelles), fuligules, macreuses, garrot à œil d'or, nette rousse, harlede de Miquelon, caille des blés.

- **Déclarations obligatoires** : via l'appli ChassAdapt. Pour la chasse de nuit : déclaration double (appli + carnet de hutte).
- **Contrôles** : l'appli ChassControl facilitera la vérification des déclarations.
- **Restrictions** : chasse de l'eider à duvet suspendue jusqu'en 2030 ; fuligule milouin soumis à quota national (à venir).

Pourquoi déclarer ?

Déclarer ses prélèvements, c'est garantir une chasse responsable et durable, appuyée sur des données fiables pour préserver nos pratiques et la nature.



[En savoir plus](#)

Déclaration des comptes-rendus A.G. des A.C.C.A.

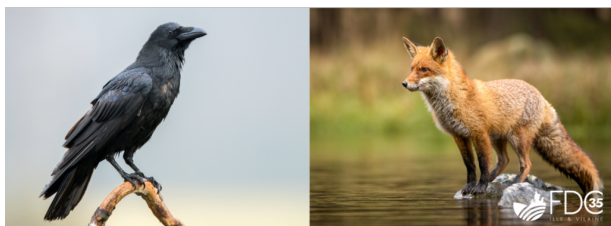


Pour les ACCA, les modifications (par rapport aux saisons 2023/2024 et/ou 2024-2025) à votre règlement intérieur et de chasse doivent être déclarées à la FDC 35.

Le relevé de conclusion et l'imprimé 2025-2026 seront à compléter et signer, puis à renvoyer à la FDC35 **avant le 20 septembre 2025**.

Compte rendu ESOD à retourner avant le 30 septembre

Vous avez fait une demande d'autorisation de tirs d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (corneilles, corbeaux et renard 2025) ?



Alors, n'oubliez pas de retourner votre compte rendu à la FDC 35 **avant le 30 septembre 2025** par courrier ou par mail.

⚠ En cas d'absence de bilan, aucune autorisation ne vous sera délivrée l'année prochaine.

Pour toute question contactez la DDTM au 02.90.02.32.00

COMPTE-RENDU

Compte-rendu à retourner, au plus tard le 30 septembre 2025 à la
FDC 35
Beauregard
35630 SAINT-SYMPHORIEN

Communes	Nombre de Corneilles prélevées	Nombre de Corbeaux prélevés	Nombre de Renards Prélevés

[Je transmets mon compte rendu 2025](#)

Formation piégeage 2025 : il reste des places !

Chaque année, la FDC 35 organise une séance de formation au piégeage, permettant l'agrément (par le Préfet) en tant que piégeur.

Vous pouvez encore vous inscrire pour la formation de septembre 2025.

Formation piégeage

19 et 20 septembre
à la FDC 35

Inscription obligatoire



[Je m'inscris](#)

[Je souhaite des renseignements](#)

Retour demande plan de chasse faisans

La demande du plan de chasse faisans
est à retourner entre le
1er et le 15 septembre 2025.

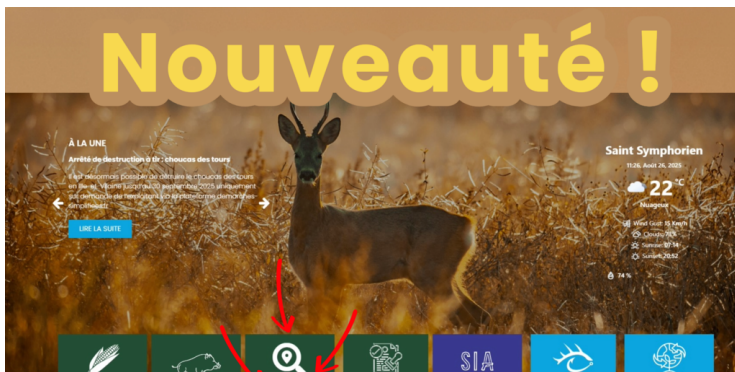
[Je renvoie ma demande](#)



NOUVEAUTES SUR NOTRE SITE WEB

L'actu des prélèvements !

Nouveauté !



À LA UNE
Arrêté de destruction de 7 cheuques des toues
Les cheuques des toues sont des cheuques qui se trouvent dans les zones de cheuques des toues. Ils sont très dangereux pour les cheuques des toues. Ils sont très dangereux pour les cheuques des toues. Ils sont très dangereux pour les cheuques des toues.

Saint Symphorien
11/08/2025
22°C
Nuageux
08:00: 15°C
15:00: 22°C
20:00: 18°C
08/09/2025

L'actu des prélèvements

Découvrez les prélèvements sanglier, chevreuil & cervidés, commune par commune !

Mise à jour du fichier chaque vendredi !

Retrouvez la page sur notre site internet : www.fdc35.com



FD35
ILLE & VILAINE

L'évolution des prélèvements sanglier, chevreuil et cervidés au fil des jours.

[Je consulte la page](#)

Les actualités du Marais Noir de Saint Coulban

Vous voulez tout savoir sur ce qui se passe au Marais Noir de Saint-Coulban ?

Retrouvez dès maintenant une page dédiée aux actualités du marais : animations, sorties nature, ateliers... Suivez en direct toute la vie de ce site naturel protégé



[Je consulte la page](#)

[Facebook MNSC](#)

EVENEMENTS

Une découverte du marais en gallo !

**Venèz caozer galo
à la Mare St Coulban**
avec Daniel Robert

**Samedi 20
septembre
à 10 h**

Réservation :
m.georgeault@fdc35.com

**Découverte du Marais dans sa
langue locale**

- Balade avec explication en français et en gallo
- Initiation à la langue gallo

Marais Noir de Saint-Coulban
RDV: Boulienne
35430 ST PERE MARC EN POULET





**Samedi 20 septembre à 10h,
vous aurez l'occasion de
découvrir le marais dans sa
langue locale : le gallo !**

Au programme :

- Balade avec explication en français et en gallo
- Initiation à la langue gallo

📍 Rendez-vous à Boulienne,
Saint-Père-Marc-en-Poulet

**Inscription obligatoire par
mail.**

GRATUIT.

Je m'inscris

Challenge FDC 35 chiens d'arrêt 2025

Le rendez-vous des passionnés de chiens d'arrêt dans des épreuves amicales

Inscription et règlement
(engagement(s) chien(s) + repas libellé à l'ordre de FDC35)
doivent être adressés à la **FDC35, Beauregard,
35630 Saint Symphorien.**

Je m'inscris





Toutes les infos

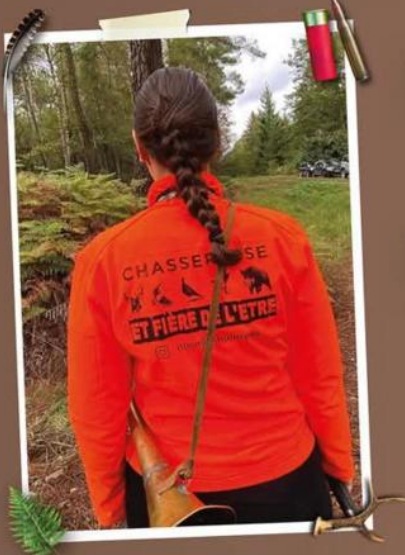
Séances de confirmation en Bretagne



Toutes les infos

Traqueur : vente privée

VENTE PRIVÉE



1 VÊTEMENT
ACHETÉ

=

1 VÊTEMENT
OFFERT



28/08	La Gouesnière	35
29/08	Pluvigner	56
30/08	Béganne	56
04/09	Plémy	22
05/09	Montautour	35
07/09	Québriac	35
12/09	La Colombe	50

TRAQUEUR

 Hunting Life 

AGENDA EVENEMENTS

SEP - 6 septembre - 11 octobre
6 Challenge FDC35 Chiens d'arrêt 2025
Voir le calendrier

Retrouvez tous nos
événements dans
l'agenda sur fd35.com



AGENDA

Idée recette



NOUVELLE RECETTE



NEMROD
Le sauvage français

Source : Nemrod.co

Salade betteraves
agrumes et faux filet
fumé de sanglier

NOUVELLE RECETTE



NEMROD
Le sauvage français

Salade betteraves agrumes et faux filet fumé de sanglier

Pour 4 personnes - Préparation : 15 minutes

Ingédients :

- 150g de faux filet fumé de sanglier sauvage
- 2 betteraves
- 1 verre d'eau
- Sucre
- Sel & poivre
- ½ citron
- 1 orange
- 1/2 pamplemousse
- 1 gousse d'ail
- 1 bouquet de persil
- 2 cuillères à soupe de vinaigre balsamique
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive

PRÉPARATION :

Étape 1. Après avoir soigneusement lavé les betteraves et enlevé les fanes, mettez-les dans du papier aluminium. Avant de les fermer en papillote, assaisonnez la betterave d'une pincée de sel, de poivre, de sucre et ajoutez un fond d'eau.

Étape 2. Placez les papillotes dans un plat pouvant aller au four et enfournez à 190°C pendant 1 heure.

Étape 3. Pendant la cuisson, pelez l'orange et le pamplemousse et détachez les quartiers. Coupez les en dés d'environ 2 centimètres.

Étape 4. Hachez une gousse d'ail et des feuilles de persil. Dans un bol à part, préparez l'assaisonnement en mettant l'ail et le persil, deux cuillères à soupe de vinaigre balsamique, 3 cuillères à soupe d'huile d'olive, une pincée de sel et de poivre et le jus d'un demi citron. Mélangez le tout pour obtenir une sauce homogène.

Étape 5. Après la cuisson des betteraves, laissez refroidir avant d'éplucher. De même que pour les agrumes, coupez les betteraves en dés.

Étape 6. Dans un saladier, versez les betteraves et les agrumes, et ajoutez-y la sauce vinaigrée. La touche finale : disposez par-dessus les tranches de faux filet fumé de sanglier.

Bon appétit !



[Je consulte la recette](#)

**Retrouvez toute l'actualité sur notre
site internet fdc35.com**



Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

Lieu-dit Beauregard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20

fdc35@fdc35.com

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager !



© 2024 FDC35. All right reserved. Tous droits réservés
Newsletter réalisée par la FDC35 / C.AUBRY -
Image(s) vidéo(s) utilisée(s) sous licence FDC35- stock.adobe.com



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)